

ACADÉMIE ROUMAINE

R e v u e

**ROUMAINE
D'HISTOIRE**

TIRÉ À PART

TOME XXXVI

Juillet - Décembre

3-4

1997



EDITURA ACADEMIEI ROMÂNE

* * DOCUMENTS DIPLOMATIQUES SUISSES,
volume 14 (1^{er} janvier 1941 – 8 septembre 1943)

Benteli Verlag, Bern, CXXXI + 1400 p. et volume 16 (9 mai 1945–31 mai 1947).
Chronos Verlag–Zürich, Armando Dadó – Locarno et Editions Zoé – Genève, 1997,
LXXIV + 426 p.

Dans la prestigieuse collection des *Documents diplomatiques suisses* ont paru deux nouveaux volumes, l'un ayant trait au second tiers de la période de la Seconde Guerre Mondiale et l'autre inaugurant une série nouvelle consacrée au laps de temps mai 1945–1961.

Le 14^e volume – préparé avec soin par Antoine Fleury, Mauro Cerufti et Marc Perrenoud – contient les documents essentiels des archives diplomatiques suisses concernant la politique étrangère de la Confédération suisse au commencement des années quarante. La Suisse jouant le rôle d'une plaque tournante on est aussi pleinement plongé dans les événements et les problèmes de la grande conflagration. La première moitié de 1941, le déclenchement de la guerre germano-soviétique et son évolution, l'entrée en guerre des Etats-Unis en décembre 1941, la constitution de la coalition des Nations Unies en 1942, les grandes défaites de l'Axe à Stalingrad, ensuite en Afrique du Nord, les événements de l'Extrême-Orient, où le Japon poursuit encore son expansion, mais où toutefois la contre-offensive anglo-américaine commence en 1943, les perspectives compliquées pour l'Europe de la puissante contre-offensive inaugurée en 1943 par l'Union Soviétique se retrouvent dans les pages denses des documents suisses.

Evidemment, la Suisse et ses intérêts sont placés au centre des préoccupations des diplomates suisses et des dirigeants du pays. La Suisse devait garder son statut de neutralité et son indépendance, mais également elle devait défendre – en tant que petit pays mais, en même temps, une grande puissance économique! – ses intérêts économiques. Par ailleurs, on est frappé par la place que ceux-ci occupent dans la politique extérieure suisse, qui doit faire face à la difficile mission de les affirmer et les défendre en dépit de la situation géopolitique!

Les 418 documents, auxquels s'ajoutent 197 documents annexes, ont été choisis avec soin, afin de donner au lecteur une image complète d'une situation des plus complexes, ainsi que des problèmes auxquels non seulement la Suisse mais aussi l'humanité étaient confrontées. Sont largement présentes dans le volume, la politique générale, ainsi que les relations bilatérales avec les pays de l'Europe – s'ajoutant aussi celles avec les Etats-Unis et le Japon – relations touchant les problèmes politiques, économiques, financiers et militaires (n'y manquent pas les initiatives de paix, un poids important étant occupé par les rapports avec les grands voisins l'Allemagne, la France et l'Italie, mais aussi ceux avec la Grande-Bretagne). La protection des intérêts des sujets suisses à l'étranger, la politique envers la Société des Nations et, évidemment, les activités humanitaires, surtout face aux réfugiés, aux internés, aux prisonniers et aux déserteurs ainsi qu'aux Juifs et aux persécutions antisémites complètent l'ensemble des informations de premier rang qui nous sont fournies par cet important volume. Vu surtout la position neutre de la Suisse, ainsi que les possibilités d'information qui lui ont été offertes par ce statut, les documents fournissent un tableau varié et précieux concernant l'ensemble de la problématique de la Seconde Guerre Mondiale, dont on ne pourra plus se dispenser.

Le volume contient des données concernant la Roumanie. Dans leur majorité celles-ci ont trait aux problèmes économiques, aux rapports entre les deux pays, aux questions commerciales et financières. La domination allemande créait maintes difficultés. La Suisse se montrait également préoccupée des intérêts de ses sujets, ainsi que du problème de l'achat du pétrole roumain. Le volume contient un nombre des rapports du ministre de Weck, excellent observateur et connaisseur des problèmes roumains, qui ont trait à la position de la Roumanie face à la guerre, à ses rapports avec son allié allemand, ainsi qu'au problème de ses rapports avec la Hongrie, surtout après l'arbitrage de Vienne.

Un rapport – n° 20 du 25 mars 1941 – a trait aux Suisses de Bessarabie et à leur sort après l'annexion de cette province en juin 1940 par l'Union Soviétique. Un autre – annexe du document 63–, extrêmement intéressant, daté d'ailleurs du jour de l'entrée en guerre, le 22 juin 1941 –, présente l'atmosphère «guerrière» que de Weck avait trouvé à Bucarest dès son arrivée le 14 juin. De Weck écrit entre autres: «En fait, la nation roumaine s'est trouvée ce matin devant le fait accompli sans avoir entendu de ses dirigeants, sans avoir trouvé dans sa presse la moindre allusion à un litige quelconque entre l'Allemagne ou la Roumanie d'une part et l'U.R.S.S de l'autre». Il ajoute aussi qu'un haut fonctionnaire du Ministère des Affaires Etrangères roumain lui avait conseillé de quitter Bucarest à cause des bombardements soviétiques qu'on attendait. Toujours de Weck signale qu'on avait commencé des opérations visant à l'évacuation des meubles et des archives, mesures qui se sont avérées, on doit ajouter, inutiles, vu le caractère sporadique et l'inefficacité des attaques aériennes soviétiques (pp. 199–200).

En automne 1941, probablement à la suite de ses entretiens avec le colonel Corrado Valfrè di Bonzo, attaché militaire italien à Moscou et ensuite à Bucarest, de Weck transmet une image pessimiste de la réalité de ce moment, où les armées allemandes se trouvaient devant Moscou et Leningrad, en annonçant même «l'effondrement de l'Axe». Une image pessimiste présentait également, selon les opinions du même interlocuteur du ministre suisse, «la situation du royaume danubien» – la Roumanie – qui, avec son armée «anémiée et privée de matériel» risquait de ne pas pouvoir face à une attaque hongroise (pp. 345–348).

En janvier 1942, Mihai Antonescu a adressé à de Weck la prière que la Suisse intervienne auprès du gouvernement américain en vue de faire repousser les avances que – selon les informations du dignitaire roumain – l'ex-roi Carol II se préparait à faire au président Roosevelt, en profitant de l'état de guerre entre la Roumanie et les Etats-Unis. Antonescu parlait de cet «immense service» demandé au diplomate suisse, en ajoutant que la prière lui était adressée par «le roi, la reine mère, le maréchal, la nation tout entière». De Weck s'ésquiva habilement, en montrant au ministre roumain, que «demander à un ennemi de ne pas faire une chose, c'est lui donner envie de la faire» (pp. 451–453).

Le 15 février 1943, un rapport du ministre suisse présente la «tragédie de palais» qui se jouait à Bucarest, où le roi et la reine-mère ne croyaient plus à la victoire de l'Axe, où le maréchal Antonescu continuait «à se comporter comme s'il y croyait» et où le «président intérimaire» Mihai Antonescu s'était présenté au roi Michel, en lui reprochant «de comploter contre le régime», surtout à cause du «ton trop pacifique du discours tenu par le roi à l'occasion de la nouvelle année». On parlait même d'abdication ou de la possibilité du roi «de s'établir en Suisse» (pp. 1005–1006). Quelques semaines plus tard, lors d'une entrevue que le diplomate suisse avait eue avec Mihai Antonescu, celui-ci, en se montrant sceptique cette fois-ci quant à l'alliance allemande, lui avait déclaré qu'il avait fait de son mieux «pour défendre et restaurer la liberté d'action» de son pays. Le dignitaire roumain avait ajouté que «les Allemands font un gros effort pour opposer une digue au torrent des armées soviétiques» et il avait informé son interlocuteur suisse, «en grand secret», qu'il comptait «se rendre à Rome le mois prochain» «pour harmoniser les résolutions des deux pays, touchant la conduite de la guerre, particulièrement sur le front de l'Est». Il avait en plus demandé à de Weck que Londres et Washington soient informés «que des bombardements aériens» auraient eu comme suite d'«altérer» au sein du peuple roumain «des sentiments que vous connaissez» (pp. 1038–1041).

*

Le 16^e volume comprenant la période 9 mai 1945–31 mai 1947 et ayant en tant que directeur de recherche le professeur Antoine Fleury et en tant que coordinateur de l'édition Monsieur Marc Perrenoud – reflète l'activité diplomatique de la Suisse au cours des deux années suivant la capitulation allemande. La Suisse ne s'est pas ralliée à la coalition des Nations Unies, mais, en gardant son statut de neutralité, elle a contribué aux tractations qui ont conduit à la capitulation du Japon. Après la guerre, la Suisse s'est adaptée aux «nouvelles réalités», en s'efforçant de renouer les relations diplomatiques avec les Etats «reconstitués» de l'Europe et en premier lieu avec l'Union Soviétique. Les problèmes économiques et financiers, surtout le problème des avoirs allemands en Suisse, ont été compliqués et, en même temps, la Suisse a dû s'adapter aux nouvelles fonctions des Nations Unies, qui ont succédé à la Société des Nations, compte tenu aussi du rôle que ce pays avait eu et devait encore avoir par rapport aux organismes internationaux.

Le volume présente dans ses 124 documents la politique générale de la Confédération Suisse, mais également les relations bilatérales, évidemment maintenant affectées – en ce qui concernait certains pays (y compris la Roumanie) – par la division du monde européen qui se profilait et en tenant compte des préludes de la «guerre froide». Les problèmes économiques sont restés dominants, mais ceux politiques n'étaient pas moins importants. Les organisations spécialisées des Nations Unies, ainsi que les organisations internationales non gouvernementales, la politique suisse par rapport aux étrangères et la politique d'asile, ainsi que les activités humanitaires ont caractérisé aussi ces années suivant la fin de la guerre mondiale.

La Roumanie se retrouve dans ce 16^e volume. Déjà vers la fin du mois de mai 1945 on parlait dans un exposé du chef du Département politique suisse de «la politique de force appliquée en Roumanie» (p. 8). Le 8 août 1945, le ministre de Suisse à Paris constatait dans un rapport qu'«en Pologne, en Finlande, en Roumanie, en Bulgarie, en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Yougoslavie, comme en Grèce, les communistes se targuent de défendre les intérêts nationaux» (p. 78).

Dans un rapport d'octobre 1945 on évoquait les importantes livraisons de marchandises roumaines faites à la Suisse dans les années trente (p. 117), pour qu'un mois plus tard l'on montre que les rapports commerciaux roumano-suisse ne fonctionnaient pratiquement pas (p. 126). En décembre 1945, une délégation économique roumaine, dont le personnage principal était Titus Cristureanu, est arrivée en Suisse, mais les pourparlers se sont avérés difficiles (pp. 138–141).

Dans un rapport du ministre suisse à Nankin, on constate qu'en janvier 1947 la diplomatie suisse considérait que la politique de force exercée par Moscou par rapport aux pays de l'Europe centrale et du Sud-Est représentait, en ce qui la concernait, «la création d'une zone de sécurité en Occident» (p. 327) et non pas un aspect de la politique d'expansion soviétique! Plus lucide, le chef du Département politique constatait, en février 1947, que l'Union Soviétique profitait «des circonstances pour atteindre certains objectifs de la politique russe traditionnelle» et qu'elle avait «déjà réalisé une partie de son programme par l'annexion des Etats baltes, d'une partie de la Pologne, de la Finlande et de la Roumanie», en «vassalisant les Balkans» (p. 341) et en utilisant dans ce but les partis communistes (p. 342).

*

Les deux volumes contiennent avant-propos, introductions, tables méthodiques des documents, organigrammes de l'administration fédérale suisse, tableaux des postes diplomatiques et consulaires et, évidemment, index. Les réalisateurs de ces volumes méritent tous les éloges, car il s'agit d'une des meilleures collections de sources concernant le XX^e siècle.